

COMPTE RENDU DU CCB DIRECTION GENERALE SPW EER

(ATTENTION seul le PV définitif a valeur officielle. Il est donc conseillé de le lire pour les points qui vous intéressent.)

REUNION DU 09 OCTOBRE 2024

Points de l'ODJ	Objet	Décision
POINTS DE L'AUTORITÉ		
1. Approbation de PV du CCB VI du 12 juin 2024	Pas de remarque	Approuvé
2. Approbation du plan de personnel 2025-2026 après modifications	L'autorité remercie les OSR pour leur collaboration qui ont permis d'aboutir au plan présenté au présent CCB.	Plan de personnel approuvé
3. Approbation du PV du GT SYDYGRI du 1er juillet 2024	Pas de remarque	Approuvé
4. Accidents de travail entre le 01/06/2024 et le 31/08/2024	SICPPT : un seul accident de travail sur la période concernée. L'agent est resté 14 jours en incapacité. Les mesures de prévention à prendre sont reprises dans le document.	Néant.
5. Registre de faits de tiers entre le 01/06/2024 et le 31/08/2024	L'autorité indique qu'il n'y a pas eu de faits de tiers au cours de la période.	Néant.
6. PAA 2024 : état d'avancement	Aucune remarque n'est formulée.	Néant.
7. Plan de personnel 2025/2026 : suivi	L'autorité indique que 17 postes ont été déclarés vacants et créés. Les recrutements sont en cours et certains postes ont pu être stabilisés grâce à l'article 119 quater §2. 2 postes ont été pourvus à la direction des permis de travail, ce qui implique une mise à jour de la situation. L'autorité reviendra sur ce point lors du prochain CCB.	Néant.

8. Sécurité, santé et hygiène dans les sites occupés par le SPW EER 8.1. Liste des secouristes et SLCI 8.2. Fournitures de gourdes – recensement du nombre d’agents de terrain	Pas de remarques. La CGSP rappelle que ce point émane du CIC et qu’il est prématuré de présenter le point en CCB tant qu’il n’est pas tranché en CIC. La CGSP a indiqué que dans plusieurs bâtiments, les recommandations de la médecine du travail en la matière ne sont pas mises en œuvre. Les installations pour se procurer de l’eau avec robinet sans contact et qui soient dédiés uniquement au remplissage ne sont pas réalisées. Certains agents doivent aller remplir leur bouteille d’eau dans les WC et dans les cuisines. Où vont s’approvisionner les agents de terrain lorsqu’ils sont en mission extérieure ? La CSC rejoint la position de la CGSP. La Gestion immobilière signale qu’elle fournit des bouteilles d’eau aux endroits où elle n’est pas potable, et que l’achat de robinet en col de cygne est en cours pour les endroits où les robinets sont trop bas pour remplir une bouteille. Il a également été vérifié que les tuyaux n’étaient pas en plomb. Le SLFP rejoint également la position de la CGSP.	Néant. Avis défavorable de la CGSP et de la CSC. Le SLFP estime qu’il n’y a pas d’avis à remettre.
---	---	--

9. VLT - Rappel du calendrier	Le Président rappelle que la présence de la hiérarchie est nécessaire au VLT. La CGSP insiste également sur la présence des agents aux VLT (organiser le télétravail en conséquence).	
9.1. VLT CIC : Boulevard Mayence à Charleroi : 09/09/2024	Problème du compactus à Charleroi. Le couloir d'accès est rétréci par la présence de cartons d'archive, ce qui est très dangereux en cas d'évacuation. L'autorité propose une réunion sur place à Charleroi avec la gestion immobilière pour envisager des solutions.	
9.2. VLT CCB VI - Bâtiment de Bleichstrasse à Saint-Vith : 11/10/2024	Pas de remarques	
9.3. VLT CCB VI - Bâtiment de la Chaussée de Binche 101/B – Mons : 20/11/2024	Pas de remarques	
9.4. VLT CCB VI - Bâtiment du Boulevard Cauchy 43 – 45 à Namur : 9 et 16/12/2024	Pas de remarques	
10. Règles de vie à intégrer au ROI du SPW EER	Le président remercie le travail qui a été fourni. Le SLFP n'était pas contre le principe d'une charte. C'est particulier au SPW EER, même s'il existe un document comparable au SPW Finance. Il n'y a pas d'incidence budgétaire.	Avis favorable au contenu de la charte.

	La CGSP félicite le travail accompli par rapport aux premières moutures. Toutefois l'intégration au ROI pose question car une charte concerne des règles de vivre ensemble, là où l'intégration dans le ROI fait force de loi. D'autant que c'est un document qui sera amené à évoluer. La CSC et le SLFP rejoignent la CGSP. L'autorité souligne que c'est effectivement plus souple de ne pas l'intégrer au ROI pour faciliter son évolution. Il propose de valider le contenu de la charte « vivre ensemble à Cauchy » et reviendra sur la manière dont elle pourrait « (co)-exister ».	
11. Proposition de dates des réunions du CCB VI (SPW EER) pour l'année 2025	Dates : 26 mars, 11 juin, 8 octobre et 3 décembre	Calendrier approuvé.
12. Divers	Le Président indique qu'il n'est pas possible de placer des valves syndicales dans les sas ascenseurs au A0 et B1. Il propose de les placer au niveau des pointeuses.	La CGSP demande des précisions quant à l'emplacement exact des pointeuses. L'autorité répond qu'elles sont situées avant les SAS. Approuvé.